

## Réunion du mercredi 26 juin 2013

Le conseil municipal de Roderen, réuni en séance ordinaire ce mercredi 26 juin a décidé à une courte majorité (7 voix contre 6) de ne pas donner suite aux nouvelles exigences des partenaires de Rammersmatt, arrêtant du même coup le processus d'échange de bans, alors même que le projet d'arrêté est prêt à la signature sur le bureau de la Sous-Préfecture de Thann.

Les difficultés sont apparues lorsque la commune de Roderen a décidé d'abandonner la transformation de son POS en PLU ce qui avait pour conséquence de laisser la zone qui devait échoir à Rammersmatt en zone non constructible alors que la base de l'échange prévoyait un classement en zone urbanisable.. Pour pallier à cette péripétie, il aurait fallu après la procédure d'échange, que Rammersmatt opère une modification de son PLU pour aller dans ce sens. Les prérogatives du SCOT en passe d'être adopté assuraient d'ailleurs la réalité de cette possibilité. Les élus de Rammersmatt ont alors demandé que Roderen participe aux frais engendrés par la modification de leur PLU, la sous-préfecture proposant 50/50. Or lors de sa dernière réunion, le conseil de Rammersmatt optait pour 25 % laissant 75 % à la charge de Roderen. Une exigence qui n'a pas convenu à 7 conseillers roderenois sur les 13 présents à la séance...

### **En bref**

Le conseil, à l'unanimité, a voté contre la proposition de la nouvelle communauté de communes de Thann-Cernay (CCTC) de passer à 50 conseillers communautaires, estimant que de se cantonner à 40 aurait été un signe fort en direction de la population et en matière d'économies.

L'éclairage de l'église sera désormais coupé à partir de minuit.

Les logements communaux sis dans la maison Tschann et au presbytère sont vacants. Le second est immédiatement relouable, quant au premier il faudra effectuer quelques travaux avant sa remise en location.

Les convecteurs électriques du presbytère seront remplacés.

L'escalier d'accès à la Maison du Village sera rénové.

Le mobilier de la classe des grands et CP de l'école maternelle sera remplacé pour la rentrée.

La bibliothèque sera équipée de deux bacs supplémentaires.

La structure jeux de la Zone de Loisirs sera remplacée dès le mois de juillet, de petites balançoires ressort seront mises en place ainsi que deux poutres d'équilibre.

Le site Internet de la commune sera modernisé notamment pour faciliter le travail de l'administrateur.

Une signalétique en direction des bâtiments communaux, lieux de services, sites associatifs et commerces sera mise en place.

La première partie des travaux de consolidation des berges du ruisseau (notre photo) va

s'achever avec la remise en place des bastingages de protection. Puis on procédera en amont, vers la mairie, à l'élargissement de la rigole et au replâtrage de quelques points sensibles.

Six jeunes ont été embauchés pour effectuer des travaux d'entretien durant l'été.

Les subventions aux associations resteront à leur niveau 2012.

La Société de Gymnastique Espérance est en passe d'effectuer des travaux de rénovation de sa salle pour un montant de 54 606 €. Le département et la commune subventionneront cette opération à hauteur de 20 % chacun.

Une journée de travail citoyenne est programmée pour l'automne.

Les importants dégâts constatés en forêt suite à la dernière opération d'exploitation devront être réparés par l'entreprise concernée. On signale que, contrairement aux idées reçues, l'exploitation forestière est plutôt en régression : 451 m<sup>3</sup> en moyenne durant la période 1982 - 2005 alors que l'ONF préconisait 270 m<sup>3</sup>/an, et 410 m<sup>3</sup> pour la période 2007 - 2013 alors qu'il était prévu 480 m<sup>3</sup>/an. Cela va bien dans le sens d'une exploitation raisonnée et de la constitution d'une réserve de bois de chauffage chère à certains conseillers.

Une opération de nettoyage de l'église est programmée mercredi 3 juillet à 8 H.30 et un repas paroissial pourra être dégusté lors de la fête patronale dimanche 11 août à la Maison du Village.

Josiane Hirsch, adjointe au maire, a été mise à l'honneur pour célébrer son 60ème anniversaire.